

# LESSOR SAVOYARD

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif aux annonces judiciaires et légales (NOR : MIC2130071A), pour 2022, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère (sauf pour les avis de constitutions, dissolutions et liquidations de sociétés, ainsi que les procédures collectives -ouvertures et clôtures-dont la tarification est forfaitaire)

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

### ENQUÊTES PUBLIQUES



### AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

**Avis de mise à l'enquête publique pour déclassement d'une partie des chemins ruraux de la Fâte et du Laythet en vue de l'aménagement de ces portions**

Selon les dispositions de l'arrêté n° 2022/302 du 9/12/2022 de Monsieur le Maire de La Clusaz, le projet de déclassement d'une partie des chemins ruraux de la Fâte et du Laythet sera soumis à enquête publique durant seize jours consécutifs, soit du **vendredi 30 décembre 2022 au lundi 10 janvier 2023 inclus**.

Mme TANI Vanessa, dûment agréée, assurera les fonctions de commissaire enquêteur. Pendant la durée de l'enquête, un dossier technique et administratif sera déposé à la mairie de La Clusaz, aux jours et heures d'ouvertures habituels soit du lundi au vendredi de 9h à 12h, afin que chacun puisse le consulter et reporter ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit à Madame la commissaire enquêteur, mairie de La Clusaz, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par Madame la Commissaire Enquêteur à la mairie de La Clusaz, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, le vendredi 30 décembre de 9h à 12h et le lundi 16 janvier 2023 de 9h à 12h.



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Avis de mise à l'enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de La Clusaz**

Par arrêté municipal n°2022/303 du 12/12/2022, Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de La Clusaz.

Cette enquête publique se déroulera au siège de la Mairie de la commune, 1 Place de l'Église pendant une durée de 32 jours consécutifs du **mardi 03 janvier 2023 à 9h au vendredi 03 février 2023 à 12h**.

Elle concerne le Règlement Local de Publicité, document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal en adoptant des dispositions plus restrictives que ce dernier.

Afin de conduire l'enquête publique, le président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean CAVERO en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante: <https://www.laclusaz.org> ;
- en version papier au siège de la commune de La Clusaz, à l'accueil de la Mairie, 1 place de l'Église, aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire à la mairie de La Clusaz ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 04-50.32.65.20 et à l'adresse mail : [mairie@clusaz.fr](mailto:mairie@clusaz.fr).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra à la Mairie de La Clusaz aux jours et heures suivants :

- le **mardi 03 janvier 2023 de 9h à 12h**
- le **mardi 17 janvier de 14h à 17h**
- le **vendredi 03 février de 9h à 12h**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : Mairie, 1 place de l'Église, 74220 LA CLUSAZ.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de la commune de La Clusaz dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public en Mairie de La Clusaz, aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune (<https://www.laclusaz.org>) pendant un an.

Le projet d'élaboration du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause - sera soumis pour approbation au Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Clusaz.

### SANTÉ EPAGNY

SCI au capital de 2180 €  
Siège social : 221 rue de la République  
74330 EPAGNY METZ-TESSY  
RCS ANNECY 88979411

L'AGE du 17/10/2022 a décidé de transférer le siège social au 122 rue du Nanté 74330 EPAGNY METZ-TESSY à compter du 17/10/2022. Modification au RCS d'ANNECY

### RUN IMPULSE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Chez AUDREX  
12 Rue Végé, 74650 CHAVANOD  
814737706 RCS ANNECY

Aux termes d'une décision en date du 29/04/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Chez AUDREX 12 Rue Végé 74650 CHAVANOD au 219 Route des Rigoles 74370 ARGONAY à compter du 29/04/2022 et de modifier, en conséquence l'article N° 4 des statuts. POUR AVIS Le Président.

### VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

#### CREATIONS/ CONSTITUTIONS

#### SASU A.M.E.

Par acte sous seing privé en date du 21/10/2011, a été constituée la SASU A.M.E capital 10000€, 38 BIS RUE DU CRETET 74950 SCIONZIER est nommé président Anthony NAVILLE sis 14, rue des Echelles, 74100 ANNEVASSE, objet : Marchand de biens, Courrage en travaux , durée 99 ans, conditions d'AGE : majorité des deux tiers, conditions de cession : agrément à la majorité des deux tiers. Immat rcs D'ANNECY.

#### SASU DARI

Par ASSP en date du 02/12/2022, il a été constituée une SASU dénommée : SASU DARI  
Siège social : 599 route de l'Église SAINT-MARTIN-BELLEVUE 74370 FILLIERE CAPITAL : 100 € OBJET SOCIAL : la souscription, l'acquisition, la cession de toutes valeurs mobilières, la gestion de tous portes-feuilles, titres pour le compte de la société ; la détermination, l'administration, la gestion d'un patrimoine composé de biens immobiliers et mobiliers ; la prise de participation d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ; la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, l'organisation, la gestion de toutes affaires ou entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de services ; toutes prestations en matière administrative, commerciale, technique financière et de gestion. PRÉSIDENT : Mr RIBIOLLET David demeurant 599 route de l'Église SAINT-MARTIN-BELLEVUE 74370 FILLIERE élu pour une durée illimitée ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action domne droit à une voix. LA SOCIÉTÉ D'AGREMENT : Tant que la Société demeure unipersonnelle toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession d'action sera soumise à la procédure d'agrément prévue à l'article 15 des statuts. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANNECY.

#### Avis de constitution

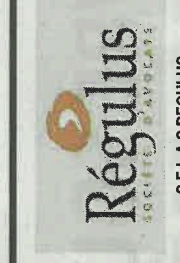
Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 décembre 2022, à SAINT JEORE EN FAUCIGNY.  
Dénomination : BARNIA.  
Forme : Société civile immobilière.  
Siège social : 45 IMPASSE DE LA RACHASSE 74250 BOGEVE.  
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens mobiliers.  
Durée de la société : 99 années(s).  
Capital social fixe : 1000 euros  
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles entre associés, conjoints associés ou non, descendants, toute autre cession est soumise à agrément.  
Gérant : Madame CHARLYNE LA RACHASSE 74250 BOGEVE DE LA RACHASSE 74250 BOGEVE  
La société sera immatriculée au RCS THONON LES BAINS.  
Pour avis, LA GERANCE



**Par acte SSP du 09/12/2022,**

Il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : ALPES MULTI PHARM  
Objet social : Agent commercial ariant et vente de tous produits alimentaires ou non alimentaires saur produits réglementés. Siège social : 379 Allée des Vermelets Les vignières 74330 LOVAGNY Capital : 500 Durée : 99 ans Gérance : Mme REISS Karine, demeurant 379 allée des Vermelets Les vignières 74330 Lovagny  
Immatriculation au RCS d'Anancy



S.E.L.A.S REGULUS  
24 avenue de la Mavézia  
74940 ANNECY LE VIEUX

#### LOCEAN DES HALLES

Société par actions simplifiée au capital de 16 000 euros  
Siège social : 9 rue des Pommaties ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANNECY du 12.12.2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : LOCEAN DES HALLES  
Siège : 9 rue des Pommaties ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 16 000 euros  
Objet : L'exploitation de tous fonds de poissonnerie, traitement, préparation et vente de produits de dégradation et alimentaires.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification en copie de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Présidente : La Société HOLDING FEBVRE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 101 Chemin du Rucher 74330 EPAGNY METZ-TESSY immatriculée 911 661 684 RCS ANNECY, représentée par Dominique FEBVRE et Céline FEBVRE, demeurant 101 Chemin du Rucher - 74330 EPAGNY METZ-TESSY.  
La Société sera immatriculée au RCS POUR AVIS Le Président

### VILLAGE ENFANTS

Société à responsabilité limitée au capital de 7 625 euros  
Siège social :  
Chalet Village Enfants Avoriaz  
74110 MORZINE  
305 219 917  
RCS THONON LES BAINS

#### RENOUVELLEMENT LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé signé à AVORIAZ du 02 décembre 2022, la société VILLAGE ENFANTS SARL au capital de 7 625 ayant son siège social à MORZINE (74110), Chalet Village Enfants Avoriaz, immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro 305 219 917, représentée par Madame Annie FAVOISE, Gérante, a renouvelé le contrat de location gérance du 04 décembre 2019 du fonds de commerce de "centre de loisirs avec services d'animation, garderie et repas" exploitée sous le nom "VILLAGE ENFANTS" à MORZINE (74110), Chalet Village Enfants Avoriaz au profit de la société ESF KIDS AVORAZ, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros ayant son siège social 83 place Jean Vuarnet, Avoriaz - 74110 MORZINE, immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro 843 077 082, représentée par Monsieur Jean-Paul VAUDAINE, Gérant.  
Le renouvellement de la location-gérance a été consenti et accepté pour une durée ferme commençant le 1er septembre 2022 pour finir le 31 août 2023, date à laquelle elle prendra automatiquement fin.  
Pour avis.

### SELARL JURIS OFFICE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros  
Siège social : 28 rue Valcon 4200 THONON LES BAINS 821 884 897 RCS THONON-LES-BAINS  
Selon procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 08/10/2021, la collectivité des associés a nommé Maître Annabelle GRAFFARD demeurant 28, rue Valcon, 74200 THONON LES BAINS, en qualité de nouvelle cogérante, avec effet au jour de la publication de l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 12/05/2022, intervenue le 14/05/2022. Pour avis : la gérance.

### Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/11/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination Sociale : LA FERME BIO DE LOVAGNY  
Forme : GAEC  
Capital social : 4 000 €  
Siège social : 60 Allée de Pontierre Bas, 74330 LOVAGNY

Objet social : Ce groupement a pour objet l'exploitation de biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, adreés ou pris à bail, par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement, et soient conformes aux textes régissant les GAEC. La réalisation de cet objet ne peut avoir lieu que par un travail fait en commun par les associés, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.  
Gérance : M. Gwenael MOULIN demeurant 60 Allée de Pontierre Bas, 74330 LOVAGNY  
M. Venceslas VIVES demeurant 222 Route de Sacconges, 74600 SEYNOD  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ANNECY

### MODIFICATIONS/ FUSIONS/ABSORPTIONS

#### SCM CENTRE VILLAGE

SCM au capital de 12714,25 €  
Siège social 221 rue de la République 74330 EPAGNY METZ-TESSY  
RCS ANNECY 419659503

L'AGE du 17/10/2022 a décidé de transférer le siège social au 122 rue du Nanté 74330 EPAGNY METZ-TESSY à compter du 17/10/2022. Modification au RCS d'ANNECY.

### VIE JURIDIQUE CIVILE

#### SUCCESSION SUCCESSION

#### Suivant l'olopro

en date du 10/11/2022, Monsieur Jean MILLET, en son vi SAINT-FELIX (7454 madatière, né à SA (91600), le 11 an à RUMILLY (74150) consernt

universel. Conséc déces, ce testam dépôt aux termes d'ouverture et de testament et de légalaire rempli les saisine. Opposition : droils pourra être intéressés auprès du règlement de sa JAILLON, 42 rue R RUMILLY, dans le réception par tribunal judiciaire l'expédition verbal d'ouverture de ce testament. En légalaire sera procédure d'envoi en

### Légale express

legale-express.

Legale-express. Votre annonce légale en quelques clics seulement



LES +  
+ FACILE  
+ RAPIDE  
+ PRATIQUE

Le Messager l'Essor La Savoie La Tribune